

Privilège—M. Oberle

Mme le Président: A l'ordre, je vous prie. Il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement.

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, j'invoque le Règlement. Je tiens à signaler à la Chambre que j'ai communiqué avec le président du comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale, par écrit, je crois, pour lui offrir de lui renvoyer cette question pour étude.

M. PAPROSKI—LE MATCH DE LA COUPE GREY—LA RÉPONSE DU MINISTRE AU COURS DE LA PÉRIODE DES QUESTIONS

L'hon. Steven E. Paproski (Edmonton-Nord): Madame le Président, j'invoque le Règlement au sujet de la réponse que le ministre d'État chargé de la Santé et du Sport amateur a donnée à mon collègue, le député de St. Catharines (M. Reid). Il a laissé entendre que lorsque nous étions au pouvoir, nous avions donné un cocktail ou une réception...

Mme le Président: A l'ordre je vous prie. Je crains que cela ne constitue pas non plus un rappel au Règlement.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. OBERLE—LA TÉLÉDIFFUSION DES DÉBATS DE LA CHAMBRE—L'ABSENCE D'INTERPRÉTATION SIMULTANÉE

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Madame le Président, je voudrais soulever brièvement une question de privilège qui est de votre compétence, car il s'agit des travaux de la Chambre des communes.

Comme vous le savez, la Chambre des communes ayant décidé d'autoriser la télédiffusion de ses travaux, la plupart des compagnies canadiennes de télédistribution transmettent en direct la période des questions et une partie des débats. Malheureusement, il n'a pas été décidé que ces compagnies de télédistribution auraient également accès à la traduction officielle, qui est faite à la Chambre d'une façon tellement efficace. En d'autres termes, il n'y a pas d'interprétation simultanée des débats lors des programmes télévisés en anglais et en français.

Je sais que cette question de privilège touche tous les députés et l'ensemble de la population, et je me demande si M^{me} le Président ne pourrait pas voir à ce que toutes les entreprises de télédistribution qui sont abonnées au service puissent diffuser la traduction des débats.

Mme le Président: Il me semble que tous les débats de la Chambre sont traduits de façon simultanée. Si le député connaît des exemples du contraire, je me ferai un plaisir

d'examiner la question et je remercie le député d'avoir porté ce point à mon attention.

M. Oberle: Madame le Président, même dans la capitale du pays, la firme Skyline Cablevision ne diffuse pas la traduction des débats.

[Français]

L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé): Madame le Président, dans son rappel au Règlement, l'honorable député qui se retire a mentionné que la Skyline Cablevision Ltd. ne donnait pas la traduction simultanée des délibérations de la Chambre des communes. On sait que dans la ville d'Ottawa, en ce qui a trait au câble, on se partage le territoire en deux. Dans une partie, la traduction simultanée existe, et dans l'autre, c'est diffusé tel que cela se passe sur le parquet de la Chambre.

Il a exprimé une opinion. Très respectueusement, je diffère d'opinion avec lui parce que, pour un francophone qui demeure, par exemple, dans la partie d'Ottawa où c'est la Skyline Cablevision Ltd. qui retransmet les débats, c'est très agaçant d'entendre la traduction en anglais des propos tenus en français par des francophones à la Chambre. Alors je pense qu'il ne serait pas mauvais que certaines compagnies de câble se contentent de retransmettre les débats de la Chambre dans la langue où cela se passe en réalité, parce que ce qui arriverait autrement, c'est que dans la ville d'Ottawa aucun francophone ne pourrait voir les débats de la Chambre des communes en français. Ce serait toujours de la traduction en anglais ou des débats en anglais. Je trouve que la situation est très bien comme elle est, et qu'il n'y a pas lieu de se plaindre.

Mme le Président: En fait, on peut dire que les débats de la Chambre des communes peuvent être entendus dans trois langues: le français, l'anglais et la langue de délibérations de la Chambre des communes. Mais je croyais bien que l'honorable député se référerait à cette situation-là. Je vais cependant l'examiner, mais je pense que c'est une bonne pratique.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

COMPTES PUBLICS

M. Bill Clarke (Vancouver Quadra): Madame le Président, j'ai l'honneur de présenter les 9^e, 10^e et 11^e rapports du comité permanent des comptes publics.

[Note de l'éditeur: Le texte des rapports précités figure aux Procès-verbaux de ce jour.]